



PRÉFET DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Guéret, le 28 mai 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sécheresse : La Creuse placée en vigilance

Jean-Philippe Legueult, préfet de la Creuse, a pris ce jour un arrêté plaçant la Creuse en vigilance sécheresse.

Le déficit de pluie observé en mars et avril, combiné aux fortes chaleurs de mai, a entraîné une baisse marquée des débits des cours d'eau, un assèchement des sols et une diminution des réserves d'eau souterraines. Face à cette situation préoccupante, le préfet de la Creuse a décidé de placer l'ensemble du département en vigilance sécheresse.

Les services de l'État assurent un suivi quotidien de l'évolution de la situation. Si les conditions venaient à se dégrader, des mesures de restriction pourraient être mises en place pour préserver la ressource en eau et garantir les usages prioritaires du territoire.

La Creuse dépend majoritairement de ses eaux souterraines, dont les réserves sont fragiles. Chacun est donc invité à adopter dès maintenant des gestes de sobriété et à limiter sa consommation d'eau potable.

Pour connaître les éventuelles restrictions applicables à votre adresse et découvrir les éco-gestes à adopter, l'application VigiEau est disponible sur <https://vigieau.gouv.fr>

Contact DDT : 05 55 61 20 04 / 05 55 61 20 01

Contact presse - Cabinet du Préfet

Bureau Départemental de la Communication Interministérielle 1/1

Tél service : 05 55 51 58 95

Courriel : pref-communication@creuse.gouv.fr

Préfecture de la Creuse – BP79 – 23011 Guéret Cédex